



Le dépose-minute

Focus

Le dépose-minute et la zone Taxis / PMR

Située à l'ouest du parvis, une zone dédiée regroupera l'arrêt minute, les taxis et les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les automobilistes y accéderont aisément depuis l'avenue des Prés-le-Roi. Installée à proximité immédiate du bâtiment voyageurs, cet espace comprendra **17 places d'arrêt-minute**, une **station taxis** et **6 places de stationnement réservées aux PMR**. Le parking disposera, à terme, d'un dispositif de contrôle d'accès permettant de réguler les entrées et les sorties, afin d'optimiser la circulation et de garantir son fonctionnement de dépose-minute.



La station taxis et les places PMR



Focus

La gare routière

La gare routière accueillera les **lignes AggloBus**, et à terme, les **cars interurbains et scolaires du réseau RÉMI**. Elle comprendra **14 quais** :

- 5 pour AggloBus
- 9 pour RÉMI

Organisée en boucle autour d'un quai central, elle garantit une **circulation fluide et des trajets sécurisés**. Les abris sur mesure favorisent un **confort d'attente** optimal et **facilitent les correspondances** des voyageurs.



La gare routière

Focus

Les terrasses

La transformation des espaces publics s'étendra jusqu'aux terrasses des commerces, cafés, hôtels et restaurants situés face à la gare. Grâce au renouvellement complet des revêtements et au réaménagement des voiries, le quartier gagnera en harmonie, en accessibilité et en convivialité, au bénéfice des usagers, des riverains et des acteurs économiques locaux.



Les terrasses

Focus

Le parking Nord

Pour permettre l'aménagement de la future gare routière au sud, le stationnement a été repensé : les places supprimées côté parvis sont réintégrées et complétées au nord des voies ferrées grâce à un nouveau parking en élévation. Conçu pour **s'intégrer harmonieusement au paysage** tout en offrant un **cadre sécurisant, pratique et durable**, ce parking ajoute environ **120 places supplémentaires** au Nord. Il porte la **capacité totale sur ce secteur à 370 emplacements**, répondant ainsi aux besoins des voyageurs réguliers et occasionnels du train.

À l'intérieur du parking, la **sécurité**, la **lisibilité** des circulations et leur clarté garantissent un **environnement rassurant aux piétons comme aux automobilistes**.

L'accès à l'ensemble du parking Nord **reste inchangé** depuis l'avenue du Général-Challe. Sur la partie Est accueillant le parking en élévation, il sera possible de se garer au rez-de-chaussée, ou d'accéder à l'étage. Un **affichage dynamique** à l'entrée indiquant en temps réel le nombre de places disponibles facilitera l'orientation des automobilistes. De plus, le site s'équipera à terme de **bornes de recharge pour véhicules électriques**, nouveau service sur ce secteur. Quant aux accès aux quais et au bâtiment voyageurs, ils s'effectueront toujours via la passerelle existante.



Parking Nord - vue intérieure



Parking Nord

LE PROJET PEM EN CHIFFRES

15.2 M€ HT
Le coût estimé du projet

120
places de parking supplémentaires sur le parking nord

8
quais pour les bus et les cars sur les avenues P. Sépard et Prés-le-Roi

100
Près de 100 arbres plantés

17
places de dépose-minute

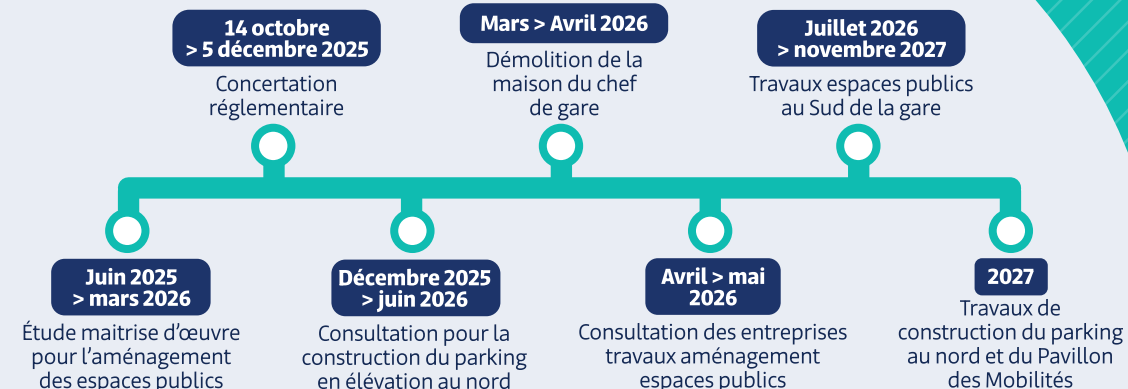
6
places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite

10
Passage de la navette centre-ville / Séraucourt toutes les 10 minutes

x2
2 fois plus de lignes desserviront la gare

14
quais pour les bus et les cars en gare routière

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



TOUTES LES INFOS SUR LE PROJET ET LES TRAVAUX

pem-bourges.fr



LE PROJET PEM BOURGES EST PORTÉ PAR



SOUTENU PAR



Conception graphique : Illustrations : Atelier Silages by Anne-Marie - 07 84 05 09 08 - Ne pas jeter sur la voie publique

LE QUARTIER DE LA GARE SE TRANSFORME

PEM BOURGES

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

LE QUARTIER DE LA GARE SE TRANSFORME

Les travaux du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare de Bourges ont démarré. Un projet majeur dont l'objectif est de **développer l'intermodalité**, c'est-à-dire le passage d'un mode de transports à un autre.

Au delà de cet objectif, il s'agit aussi de **transformer le quartier de la gare**, avec des aménagements **lisibles, confortables, sécurisés et végétalisés**.

1 Bâtiment voyageurs

Le bâtiment voyageurs sera rénové en 2027 par la SNCF afin d'améliorer la **qualité de l'accueil** en gare et de développer de **nouveaux services**.

2 Un parvis végétalisé

Pour **lutter contre les îlots de chaleur en ville**, le parvis sera largement **végétalisé et arboré**.

3 Pavillon des Mobilités

Point d'**accueil** et de **services** autour de la **mobilité et du tourisme**, le Pavillon des Mobilités intégrera des **toilettes publiques gratuites**, accessibles directement depuis le parvis.

7 Nouveau parking en élévation

Au nord, le nouveau parking en élévation créera **120 places** supplémentaires, portant la capacité totale à environ **370 emplacements de stationnement** sur ce secteur.

8 Gare routière

Dotée de **14 quais**, la future gare routière sera organisée autour d'un quai central **piéton** afin de **faciliter les correspondances**. Un emplacement sera dédié au LibertyBus, et les avenues des Prés Le Roi et Pierre Sémard accueilleront 8 quais.

Avenue des Prés-le-Roi

Sur l'avenue des Prés Le Roi, **une piste cyclable à double sens** sera aménagée côté nord de la voirie alors que les piétons chemineront du côté sud. Des travaux de requalification de la rue du Général Challe et de la rue de la gare de marchandises seront engagés dans un second temps.

4 5 6 Dépose-minute, zones taxis et PMR

L'achat du terrain de l'ancienne maison du chef de gare auprès de SNCF permet l'aménagement de **17 places de stationnement courte durée**, **6 places** de stationnement réservées aux **personnes à mobilité réduite (PMR)** **5**, et une **station taxis** **6**, à proximité du bâtiment gare.

9 Aménagements cyclables

De nouveaux **aménagements cyclables** permettront de **sécuriser les déplacements à vélo** mais aussi d'améliorer le confort des cyclistes. **80 places** de stationnement sécurisées et **52 places** sur arceaux seront disponibles sur le parvis.

10 Terrasses et commerces

La transformation des espaces publics s'étendra jusqu'aux terrasses des **commerces, cafés, hôtels et restaurants** faisant face à la gare, valorisant davantage les façades et offrant un environnement plus **attractif** pour le quartier de la gare.

Avenue Pierre Sémard

L'avenue Pierre Sémard passera en **sens unique** : la voie menant du pont **Henri-Diaz vers la gare sera réservée aux bus, cars, vélos et taxis**. Ce réaménagement garantira aux bus et aux cars une entrée et une sortie fluides de la gare routière, assurant ainsi une **meilleure régularité des lignes** et facilitera le fonctionnement du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Focus

Le Parvis végétalisé, pensé pour les piétons et les cyclistes



Le **parvis** sera totalement requalifié pour créer un environnement **végétalisé, confortable et apaisé, adapté aux enjeux du réchauffement climatique**. Ainsi, **l'image du quartier** sera renouvelée en profondeur, avec un aménagement du parvis qui se prolonge jusqu'aux **façades des commerces, hôtels et restaurants**.

Entièrement dédié aux piétons, le parvis constitue le cœur du pôle d'échanges, et l'aménagement dans son ensemble permet à chacun de **s'orienter facilement** : vers la zone de dépose minute et les taxis, vers le pôle bus, ou encore vers le centre ville.

De **nombreux arbres** seront plantés pour apporter de l'ombre et améliorer le confort, tout en créant un espace agréable et fluide pour les déplacements à pied.

L'**éclairage public** sera quant à lui repensé afin d'améliorer le confort et la qualité des cheminements piétons et cyclistes.

Focus

Le Pavillon des Mobilités, point d'entrée pour la découverte du territoire

Le Pavillon des Mobilités sera construit sur le parvis de la gare, à proximité immédiate de la passerelle, du pôle bus et cars et de l'avenue Pierre Sémard.

Point d'accueil et d'information privilégié sur la mobilité et le tourisme, cet espace proposera un accompagnement sur mesure et des équipements adaptés aux **voyageurs à vélo** (consignes pour sacoches, station de gonflage...). Il sera possible d'y louer un **Vélo Cycloplus**, et de participer à des **animations autour de la mobilité**.

Un **toilette public gratuit**, ouvert sur le parvis et **accessible aux Personnes à Mobilité Réduite** sera également implanté pour répondre à une demande actuellement non pourvue sur ce secteur fréquenté.



Le parvis végétalisé - vue aérienne



Accessibilité

Les revêtements au sol, les mobiliers et services ont été pensés de manière à rendre les espaces publics accessibles à tous. Des balises sonores seront implantées sur le parvis afin d'accompagner les personnes malvoyantes dans leur parcours.

Gestion de l'eau pluviale

Grâce aux nombreuses plantations en pleine terre sur le parvis, l'eau de pluie s'infiltrera naturellement dans le sol au lieu de ruisseler. Ce choix favorise une gestion durable des eaux pluviales et permettra d'apporter une fraîcheur bienvenue au quartier lors des fortes chaleurs.

Éclairage public

Un nouveau dispositif d'éclairage est mis en place : des câbles suspendus permettent de limiter le nombre de mâts, et de créer une ambiance conviviale sur le parvis.

Information voyageurs

L'ensemble des abris sera équipé d'une information voyageurs claire et lisible, avec un affichage dynamique et des annonces sonores permettant de faciliter l'orientation des utilisateurs.

Stationnement

Afin de proposer une offre de stationnement de proximité au sud de la gare, une trentaine de places de parking sont prévues à côté de la Station Total. Ce parking pourra être pérennisé à l'issue des travaux en fonction du résultat de l'expérimentation.



Le parvis végétalisé

TOUTES LES INFOS SUR LE PROJET ET LES TRAVAUX

pem-bourges.fr

